

04 oct 2012 -16:26

Appartient à [Conseil des ministres du 5 octobre 2012](#)

Dossiers introduits dans le cadre de la prudence budgétaire

Le Conseil des ministres a approuvé une série de dossiers de demandes d'engagements de crédits qui ont fait l'objet d'une évaluation favorable par le groupe de travail mis en place dans le cadre de la circulaire du 24 avril 2012 relative à la prudence budgétaire pour l'année budgétaire 2012.

Il a en outre approuvé l'engagement de crédits pour :

- une commande supplémentaire pour une enquête de mesure de l'accessibilité téléphonique des services publics fédéraux,
- un protocole d'accord pour la reconstruction de la chancellerie de l'ambassade belge à Pékin,
- un subside à l'association *Centre Jacques Cartier* pour l'année 2012,
- un dossier relatif à l'acquisition d'un destructeur de disques durs au profit ACOS IS
- le programme régional [*Desert Locust Threat in the Sahel*](#), un programme de l'ONU pour l'Alimentation et l'Agriculture pour protéger les cultures au Sahel des invasions de criquets.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative

Queteletplein 7

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 211 38 11

<http://www.chastel.belgium.be>